Visiter ses frères

Un programme d'enseignement biblique et de formation au service de Dieu.

Christian Chastagner, pasteur – Rouen – décembre 2009

« Les visites dans l'Église »

(1)

Introduction:

Actes 7.23 « Il eut à cœur de visiter ses frères »

Moïse habitait au palais royal depuis son enfance après avoir été adopté par la fille de Pharaon à l'âge de 3 mois. C'est là qu'il fut élevé, éduqué et instruit dans toute la sagesse des Égyptiens.

Mais Moïse était un Hébreu né d'Hébreux (Philippiens 3.5), un fils d'Israël et il faisait partie de ce peuple alors esclave du Pharaon.

Sans avoir le même sort, il partageait avec eux le même sang, la même hérédité et le même destin.

À 40 ans, il décide donc de sortir du confortable palais et d'aller à la rencontre de ses frères. Jusqu'alors, Moïse avait sans doute visité beaucoup de gens, de belles et nobles maisons, et les sites touristiques qui pouvaient s'offrir à un prince...

Mais, visiter ses frères, c'était autre chose!

Ses frères maltraités, marginalisés, méprisés, malheureux, souffrants... avec de gros besoins de réconfort, de consolation, de délivrance et d'espérance...

Le texte inspiré précise : « Il eut à cœur... »

Son désir et sa motivation nous paraissent légitimes puisqu'il faisait partie de la famille d'Israël.

Paul à Timothée : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle » (1 Tim 5.8).

Paul encore aux Galates : « Pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous et d'abord envers les frères en la foi » (Galates 6.10).

C'est donc chose normale que de s'occuper des gens de sa famille et de son Assemblée et de le faire en priorité par rapport à d'autres causes sociales ou humanitaires.

Mais nous pensons également que la motivation de Moïse était suscitée par le Saint-Esprit de Dieu, ce Dieu qui, voulant libérer les Hébreux d'Égypte, préparait ses œuvres et ses ouvriers à l'avance (Éphésiens 2.10).

Le Saint-Esprit sait inspirer contacts et visites pour que l'Œuvre de Dieu se fasse! Et nous l'avons vérifié nous aussi à diverses reprises!

Toutefois, la motivation - même inspirée - comme la bonne volonté (le désir de bien faire) ne sont pas toujours suffisantes et l'expérience vécue ici par Moïse l'illustre bien :

Actes 7.24 à 29

La première visite de Moïse à ses frères fut de courte durée, se termina mal et sera sans suite favorable pendant... 40 ans !

Avoir à cœur (selon la formule souvent employée dans nos milieux) n'est donc pas suffisant ! Moïse l'a appris et a eu besoin de se préparer à la visite, d'être lui-même préparé, peut-être même 'réparé' (et guéri), d'être formé et équipé pour cette œuvre à laquelle il était réellement appelé!

2 Corinthiens 8.12 : « La bonne volonté quand elle existe (!) est agréable en fonction de ce qu'elle a à sa disposition... »

40 ans encore plus tard, ce sera chose faite : Actes 7.30 à 34.

Accompagné par son frère Aaron (le travail en équipe est d'inspiration divine), Moïse se rendra à nouveau vers ses frères et vers Pharaon, et ce sera le succès que nous connaissons.

Moïse sera alors heureux dans son ministère exercé en faveur de ses frères.

Les Hébreux ne seront pas seulement visités par deux frères mais... par Dieu lui-même :

« J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Égypte, j'ai entendu les cris et je suis descendu pour le délivrer... » (Exode 3.7)

- « *Visiter ses frères* » est le thème de cette **série de 3 messages** que je vous propose en ce mois de décembre avec cette progression :
- 1. Les visites dans l'Église (vendredi 4 décembre)
- 2. Le 'profil' du visiteur (vendredi 11 décembre)
- 3. La visite (côté visiteur, côté visité / savoir apprécier une visite) (vendredi 18 décembre)

Question : Pourquoi aborder ce thème et cette série de messages ?

1°) Évoquer un besoin actuel de l'Église

Il existe actuellement une demande importante émanant de frères et sœurs de nos diverses Assemblées rouennaises : ils sont âgés, isolés, souffrants et plusieurs ne fréquentent plus les rassemblements fraternels.

- Il y a aussi des jeunes en difficultés, des enfants en difficultés, des parents en difficultés, quelques jeunes couples aussi... qui ont tous besoin de contact, d'encouragement, de conseil et d'accompagnement.
- « Visiter les frères » est donc un besoin actuel de notre Église dont nous devons tous avoir conscience.
- 2°) <u>Susciter des initiatives personnelles</u> spontanées, en ce mois de décembre (mois de la fête et du drame en même temps) et encourager plusieurs à aller vers ces « frères et sœurs à visiter ».
 - Mettre en place dès que possible une équipe de visiteurs qui aideront pasteurs et anciens dans le suivi régulier de l'Église.
- 3°) <u>Équiper et former</u> celles et ceux qui font déjà des visites régulièrement et qui auront à cœur de le faire dans l'avenir.

Les visites dans l'Église

Réponses à quelques questions :

Qu'appelle-t-on une visite ? Pourquoi faire des visites ? Qui doit être visité ? Qui peut faire des visites ? Que peut-on faire pour mieux assurer ce service dans l'Assemblée ?

1. DÉFINITION

<u>Romains 1.8 à 15</u> « aller vous voir » : versets 10, 11, 13 et 15

C'est la définition même du verbe visiter.

Une visite = aller voir quelqu'un et rester un certain temps auprès de lui.

Elle suppose un déplacement, une disponibilité et des dispositions de cœur.

Jean 1.11 et 14 : « Jésus est venu et il a habité parmi nous »

Luc 1.78 : « Il nous a visités d'en-haut »

La visite ou l'entretien est le complément nécessaire et parfois indispensable de la réunion.

Au fameux « Viens, et vois... » de Jean 1.46 s'ajoute le « nous viendrons chez lui.. » de Jean 14.22.

Notons ici chez Paul comme chez Moïse:

- une motivation (un vif désir : versets 11 et 15)
- une réflexion et une préparation (le projet : v13 / soumis à la prière : v10)
- une satisfaction liée au contact et à la communication d'une grâce... (le bonheur : v10)

2. POURQUOI FAIRE DES VISITES DANS UNE ASSEMBLÉE ?

- Elles sont l'une des expressions de la communion fraternelle :

Actes 2.42

Les quatre persévérances des saints sont ici ordonnées : celle de la communion fraternelle est numéro 2, de suite après l'enseignement de la Parole.

L'Église doit préserver et entretenir les relations fraternelles et la communion fraternelle.

Elle le fera par les rassemblements hebdomadaires, les diverses activités dans l'Assemblée, les projets communs, les agapes fraternelles et aussi, par les visites auprès des frères et sœurs particulièrement privés des premiers moyens cités.

- Elles sont utiles aux personnes visitées qui sont dans le besoin.

Jésus l'a souligné d'une manière très particulière :

Matthieu 25.39 et 40

Nos frères, petits ou grands à nos yeux, malades ou isolés seront toujours encouragés par ces visites que Jésus n'oublie pas de noter et de reprendre à son propre compte!

Les visites sont l'occasion pour les chrétiens d'exprimer concrètement leur attachement à Dieu, ce que Jacques appelle « la véritable religion » (Jacques 1.26 et 27).

Elles permettent aussi la cohésion de l'Église et favorisent le lien fraternel et spirituel.
 Une visite peut mettre en évidence un problème ou favoriser le discernement de choses essentielles à la bonne marche de l'Œuvre de Dieu.

Hébreux 10.24 et 25

3. QUI DOIT ÊTRE VISITÉ?

Actes 9.32 :

Chaque chrétien peut avoir besoin d'une visite à un moment ou à un autre...

On pourrait même souhaiter que le pasteur puisse visiter chaque chrétien une fois par mois ou une fois par an... ce qui n'est pas toujours réalisable pour diverses raisons, hélas!

Toutefois, un chrétien en souffrance devra toujours faire l'objet de l'attention particulière et prioritaire de l'Église et de ses responsables.

Qui sont ces chrétiens prioritaires, selon l'Écriture?

<u>Jacques 5.14 et 15</u>:

Les malades sérieusement éprouvés (asthénéo) et qui font appel... (on ne 'devine' pas tout !)

(Parfois, certains malades ne font pas appel et ne souhaitent pas obligatoirement de visite... un choix à respecter !)

Il semble évident que les hospitalisés, les convalescents, les handicapés et tous les souffrants qui mènent parfois le combat tout seuls, sont prioritaires dans les visites.

<u>Jacques 5.19</u>:

Les 'rétrogrades' à ramener... vers le Seigneur, vers sa Parole ou vers son peuple.

<u>Jacques 1.27</u>:

Les veuves, les orphelins, les personnes seules... avec une attention particulière pour celles qui n'ont aucune famille (1 Timothée 5.3).

<u>Lévitique 19.32</u>; <u>1 Timothée 5.1</u>:

Les personnes âgées, les vieillards...

<u>Matthieu 25.36</u>:

Les prisonniers, dans la mesure du possible, et ceux qui sont isolés...

Et, selon l'enseignement de l'Écriture, tous les souffrants, tous ceux qui ont ce « droit à la compassion » mentionné par Job 6.14.

4. QUI PEUT FAIRE DES VISITES?

- Chaque chrétien peut avoir à cœur de visiter tel ou tel chrétien de l'Assemblée : un voisin de quartier, un malade hospitalisé, une famille endeuillée, un ami souffrant, un collègue dans le service de Dieu...
 - Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il y a place à l'initiative personnelle inspirée par le bon sens, le savoir vivre fraternel, un besoin particulier ou encore une direction particulière de l'Esprit.
- Il existe aussi dans toute Assemblée un ou plusieurs pasteurs, secondés par des anciens dont l'appel consiste essentiellement en une double tâche : nourrir l'Église avec l'enseignement de la Parole et veiller sur elle.
 - Visiter systématiquement les fidèles d'une Église n'est pas toujours possible par un pasteur ou un ancien et ce pour diverses raisons bien compréhensibles.

J'en mentionnerai au moins trois :

- <u>le nombre de chrétiens</u> :

Je visitais les chrétiens au moins une fois par an quand l'Assemblée ne dépassait pas une centaine de personnes à suivre... et ce, en plus des visites d'urgence.

À Rouen, l'Assemblée compte actuellement plus de 700 fidèles baptisés auxquels s'ajoutent les jeunes et enfants, les sympathisants et nouveaux, les rétrogrades... soit plus d'un millier de personnes à suivre...

C'est évidemment un grand travail pour les 5 pasteurs en plein temps et les deux anciens en charge d'Œuvre ayant une activité professionnelle.

- Les évolutions socio-professionnelles: les horaires de travail, les lieux de travail et d'habitation dispersés, les conditions de déplacement ou de circulation (notamment dans les grandes villes)... font que les visites à domicile ne sont guère possibles dans certains cas!
 Il faut réfléchir à des 'formules' mieux adaptées comme celle des permanences pastorales à l'église par exemple.
- Les charges complémentaires au ministère imposées par les responsabilités associatives (administration, affaires matérielles, œuvres diaconales) occupent parfois une proportion importante du temps des pasteurs et ne peuvent pas toujours être aisément déléguées à ceux que le Nouveau Testament appelle diacres et diaconesses, appelés à gérer les biens matériels des Assemblées... Nous retrouvons parfois encore la problématique rencontrée par nos frères de l'Assemblée de Jérusalem (Actes 6)!

Au final, les pasteurs et anciens assurent essentiellement les urgences et toute visite prioritaire... selon la liste évoquée plus haut sans oublier aussi toutes les nouvelles personnes qui réclament un entretien.

5. QUE PEUT-ON FAIRE POUR MIEUX ASSURER CE SERVICE DANS L'ÉGLISE ?

Il peut donc être nécessaire que certaines Assemblées de relative importance puissent organiser un service de visiteurs composé de frères et sœurs qui, souvent par équipes de deux, aideront les pasteurs dans le suivi de l'Église et notamment, en assurant régulièrement des visites aux âgés, aux souffrants, aux rétrogrades et à tous ceux qui seraient signalés par un conducteur spirituel. Cette délégation suivie par les pasteurs (qui réunissent régulièrement ces équipes) permet de mieux répondre aux besoins des chrétiens concernés, et aux pasteurs de rester disponibles pour ce qui est urgent ou important (un conseil déjà donné à Moïse en Exode 18).

Certes, la nomination des visiteurs ne peut se faire que selon certains critères spirituels, moraux et pratiques (notamment celui de la disponibilité ou des possibilités de déplacement).

Nous évoquerons donc prochainement le « profil » du visiteur pour employer un mot d'aujourd'hui en se rappelant ici que c'est Dieu l'Employeur et que le contrat de service est inscrit là dans nos Bibles.